

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE F.F.S.A
Ligue Régionale du Sport Automobile – Bretagne Pays de Loire
Association Sportive de l'ACO BRETAGNE
Ecurie Bretagne



4^{ème} RALLYE REGIONAL
DU PAYS DE LOHEAC
6 & 7 AVRIL 2024

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

Championnat du Ligue Bretagne – Pays de Loire
Championnat A.C.O.

REGLEMENT PARTICULIER
Permis d'organisation FFSA n°107



Le Rallycross de Lohéac et le Rallye du Pays de Lohéac sont organisés par l'Association Sportive du Rallycross de Lohéac Association Loi 1901 à but non lucratif, qui regroupe l'Ecurie Bretagne et le Comité des Fêtes de Lohéac. 650 Bénévoles participent à l'organisation du Rallycross, plus de 300 à l'organisation du Rallye. Le Circuit de Rallycross est la propriété de l'association.

4^{ème} Rallye Régional du Pays de Lohéac

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Dès réception du Visa de la FFSA

Ouverture des engagements : 5 Février 2024

Clôture des engagements 25 Mars 2024

Parution du carnet d'itinéraire : au Bar du centre 17 rue de la Poste à Lohéac, le dimanche 31 Mars de 8h30 à 17h30, le vendredi 5 Avril de 13h30 à 20h00 et le samedi 6 Avril de 8h00 à 12h30

Dates et heures des reconnaissances :

 Pour l'ES Saint-Malo de Phily : Vendredi 5 Avril de 13h30 à 20h00 et le samedi 6 avril de 8h00 à 13h00.

 Pour l'ES Lohéac : samedi 6 Avril de 8h00 à 13h00 pédestre uniquement.

 Pour les ES Les Clôtures et Guipry : vendredi 5 Avril de 13h30 à 20h00 et le samedi 6 Avril de 8h00 à 15h30.

Vérifications administratives le 6 Avril de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h00 au Circuit de Rallycross de Lohéac

Vérifications techniques le samedi 6 Avril de 8h45 à 12h45 et de 13h15 à 15h15 au Circuit de Rallycross de Lohéac

Heure de mise en place du parc de départ : le samedi 6 Avril à 9h30 en bas du Paddock du circuit

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : le samedi 6 Avril à 14h Lieu : Tour du circuit.

Publication des équipages admis au départ : le samedi 6 Avril à 15h45 au tableau d'affichage du circuit ...

Publication des heures et ordres de départ : le samedi 6 Avril à 15h45 au tableau d'affichage du circuit.

Départ 1^{ère} étape de Lohéac : le samedi 6 avril 2024 à 18h14 (quinze minutes après le dernier concurrent du Rallye national).

Arrivée de la première étape à Lohéac : le samedi 6 avril 2024 à 22h44

Publication des résultats partiels et ordres et heures de départ de la 2^{ème} étape : le samedi 6 avril 2024 à 23h15 au tableau d'affichage du circuit

Départ de la 2^{ème} étape de Lohéac : le dimanche 7 avril 2024 à 9h14

1^{ère} Vérification finale : le dimanche 7 avril 2024 Lieu : Garage Jan – Le Portal - Guipry

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats du rallye : le dimanche 7 avril 2024 ½ heure après l'arrivée de la dernière voiture au Tableau d'affichage du Circuit.

Remise des prix : le dimanche 7 avril 2024 à 15h00 Lieu : Camion ACO

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile CO BRETAGNE organise les 6 et 7 avril 2024 en qualité d'organisateur administratif le 4^{ème} Rallye Régional du Pays de Lohéac.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bretagne-Pays de Loire le ...*(date)*..... sous le numéro ...*(numéro)*... et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 107 en date du 1^{er} Février 2024

Comité d'Organisation

Président : Patrick GERMAIN

Membres : Yann BLANCHET, Antoine BURON, André GAREL, Didier JUSTAL, Sabrina SIMON, Jean François COUROUSSE, Claude ROBIN.

Secrétariat du Rallye, Adresse : Olivier GERAUD 27 Rue de la Mare 35880 Guignen.

Téléphone : 06.11.24.95.91 Mail : ogeraud@rallycrossloheac.net

Permanence du Rallye : Tour Circuit de Rallycross du samedi 6 Avril 2024 à 8h00 au dimanche 7 Avril 2024 à 20H00.

Organisateur technique

Nom : Association Sportive du Rallycross de Lohéac

Adresse : Circuit de Rallycross Le cour Neuve Lohéac 35550 Lohéac

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1 P. OFFICIELS

au minimum :

Président du Collège des Commissaires Sportifs	TROMAS Jacques	Licence n° 128570
Commissaires Sportifs (au nombre de 2)	ISOREZ Michel.....	Licence n° 213608
	HARDOU Jean Jacques.....	Licence n°213720
Directeur de Course	LORRE Joseph.....	Licence n°_10395
Directeurs de Course adjoint PC	SCHUBLER Pierre.....	Licence n°_27374
Directeurs de Course adjoint PC	FRALIN Michel.....	Licence n°_ 2149
Directeurs de Course Adjoints ES 1,3,5,7	MINEUR Jean Louis.....	Licence n°_29169
Directeurs de Course Adjoints ES 2,4	MAWDSLEY Myriam	Licence n°_11115
Adjoints DC délégués ES 1,3,5,7	MERLIOT Gilles.....	Licence n° 10396
Adjoints DC délégués ES 2,4	MAWDSLEY Joachim.....	Licence n° 15063
Commissaire Technique responsable	RETO Jérôme	Licence n° 204310
Commissaires Techniques adjoints	BARBAUD Yohan.....	Licence n° 149794
	PICARD Nicolas	Licence n° 227955
	DOUX Alexis (Stagiaire).....	Licence n° 136072
Médecin chef	COUDERT Isabelle	Licence n° 244873
Chargés des relations avec les concurrents	CONDEMINE Cathy.....	Licence n° 56617
	CLIPET Christelle	Licence n° 243833
Juges de faits	ILLIEN Serge	Licence n° 36268
Chargé des relations avec la presse	GERMAIN Patrick.....	Licence n° 42139
Chronométrateurs	GAUDET Ghislaine	Licence n° 4210
	CHARON Patrick	Licence n° 42548
	VALLEE Cyril.....	Licence n° 123878
	SERVOIN Corine	Licence n° 48875
Classement	MONFORT Stéphane	Licence n° 38611
Speaker	ROUSSEAU Simon	Licence n°355734

1.2P. ELIGIBILITE

Le 4^{ème} Rallye Régional du Pays de Lohéac compte pour
La coupe de France des Rallyes Coefficient 2
Le Championnat de la ligue Bretagne Pays de la Loire
Le Championnat ACO.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye 4^{ème} Rallye Régional du Pays de Lohéac doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **25 mars 2024**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum pour l'ensemble des 2 Rallyes National et régional confondus, avec un maximum de 40 Régionaux.

3.1.11.1 P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 220 € jusqu'au 18 mars 2024
- avec la publicité facultative des organisateurs : 300 € après le 19 mars et jusqu'au 25 mars 2024
- sans la publicité facultative des organisateurs : 600 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P. ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA
Pour l'intégralité du rallye, le rallye National partira devant le Rallye Régional.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement dans le Parc d'assistance du Circuit de Rallycross.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 4ème Rallye Régional du Pays de Lohéac représente un parcours de 86.88 km.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.90 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1,3 : Saint Malo de Phily – 7.20 km x 2 fois dont une nocturne.

ES 2,4 : Lohéac – 1.45 km x 2 fois dont une nocturne

ES 5,7 : Guipry – 11.30 x 2 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Prix en espèce : aucun prix en espèce, uniquement des coupes aux différents vainqueurs

Coupes : au minimum 2 coupes par équipage aux 3 premiers scratch, 2 coupes au 1^{er} de classe, 2 coupes au 1^{er} équipage féminin.

La remise des prix se déroulera le : dimanche 7 Avril à 15h00 au car podium ACO

6 avril 2024

7 avril 2024

4^{ème} RALLYE REGIONAL DU PAYS DE LOHEAC**DEMANDE D'ENGAGEMENT**

Date de réception

Cachet de la poste



A remplir et à retourner avant le 25 Mars 2024 minuit (cachet de la poste faisant foi)
à : Olivier GERAUD, 27 la Mare, 35580 GUIGNEN / tel:06-11-24-95-91 / mail: ogeraud@rallycrossloheac.net



		1 ^{er} PILOTE				2 ^{ème} PILOTE				VEHICULE ENGAGE			
NOM										Propriétaire			
PRENOM										Marque			
PSEUDONYME				Sexe :	M	F			Sexe :		M	F	
LICENCE		N°					Cat		N°				
		Code Ligue / A.S.A						Code Ligue / A.S.A					
N° A.C.O										Turbo			
A.S.A										OUI			NON
ECURIE										Cylindrée			
ADRESSE										GROUPE			
										Couleur			
C . Postal / Ville										Fiche homologa.		N°	
Tél. Dom / Travail										Passeport tech.		N°	
adresse @-mail										Je soussigné : _____			
P. de Conduire		Numéro				Numéro				Autorise : _____			
(Merci de joindre les photocopies de vos permis)		Délivré le				Délivré le				à piloter mon véhicule			
		à				à				Signature du Propriétaire			
Date de naissance										MONTANT DE L'ENGAGEMENT			
Lieu de naissance										220 € avec la publicité organisateur jusqu' au 18/3/2024			
Groupe sanguin										300 € avec la pub. organisateur du 19/3 jusqu' au 25/3/2024			
										600 € sans la publicité organisateur			
										Chèque à l'ordre de : ASRCL			
Numéro de Portable embarqué dans la voiture :										Signature 1 ^{er} Pilote :			
NUMERO	GROUPE	CLASSE		REGLT	VISA ADMINIS.	VISA TECH.		Signature 2 ^{ème} Pilote :					
				Chèque									
				Espèces									
										Fait à: _____			
										Le: _____			

Je déclare sur l'honneur ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire ou de licence et être en possession de ces deux

documents le jour de l'épreuve. Avoir pris connaissance de la réglementation anti-dopage et me soumettrais à tout contrôle de médecins accrédités.

Je décharge expressément la responsabilité des organisateurs et m'engage à ne faire engager aucun recours envers eux à l'occasion de tout accident

dont les conséquences ne seraient pas couvertes par les assurances prévues par la réglementation en vigueur.

J'engage ma voiture conformément au règlement particulier et à la réglementation générale F.F.S.A

ITINERAIRE

4ème RALLYE REGIONAL DU PAYS DE LOHEAC

régional coeff 2
coupe de France des rallyes
ITINERAIRE et CONTRÔLES



Etape 1

SAMEDI 6 AVRIL 2024

CH	Lieux	ES	Liaison	Total	T.I.	1ère voit
ES		Distance	Distance	Distance		
Départ Etape 1						
CH 0	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05		18h14
	Service A (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	0,00	0,05	0,05	0h20	
CH 0A	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		18h34
RZ	Refuel	0,00	0,25	0,25		
1	Prochain Refuel	8,65	14,18	22,83		
CH 1	100 m après		8,35	8,35	0h14	18h48
ES 1	SAINT MALO DE PHILY	7,20				18h51
CH 2	300 m après		4,91	12,11	0h23	19h14
ES 2	LOHEAC	1,45				19h17
CH 2A	Regroup In - PARC Regroupement		0,87	2,32	0h07	19h24
	REGROUPEMENT/ZONE TECHNIQUE (PARC -LOHEAC)					
CH 2B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05	2h05	21h29
	Service B (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	8,65	14,18	22,83	0h25	
CH 2C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		21h54
RZ	Refuel	8,65	14,18	22,83		
2	Prochain Refuel	8,65	14,18	22,83		
CH 3	100 m après		8,35	8,35	0h14	22h08
ES 3	SAINT MALO DE PHILY	7,20				22h11
CH 4	300 m après		4,91	12,11	0h23	22h34
ES 4	LOHEAC	1,45				22h37
CH 4A	Regroup In (PARC regroupement)		0,87	2,32	0h07	22h44
	PARC FERME(PARC regroupement)					
	Total Etape 1	17,30	28,36	45,66		37,88%

Section 1

Section 2

ITINERAIRE

4ème RALLYE REGIONAL DU PAYS DE LOHEAC

national coeff 2
coupe de France des rallyes
ITINERAIRE et CONTRÔLES



Etape 2

DIMANCHE 7 AVRIL 2024

CH	Lieux	ES	Liaison	Total	T.I.	1ère voit
ES		Distance	Distance	Distance		
Départ Etape 2						
CH 4B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05		9h14
	Service C (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	8,65	14,18	22,83	0h30	
CH 4C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		9h44
RZ	Refuel	8,65	14,18	22,83		
3	Prochain Refuel	11,30	9,31	20,61		
CH 5	300 m après		6,20	6,20	0h10	9h54
ES 5	GUIPRY	11,30				9h57
CH 6	Regroup In - PARC Regroupement		2,86	14,16	0h28	10H25
	REGROUPEMENT/ZONE TECHNIQUE					
CH 6B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05	1h34	11H59
	Service D (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	11,30	9,31	20,61	0h30	
CH 6C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		12H29
RZ	Refuel	11,30	9,31	20,61		
4	Prochain Refuel	11,30	9,31	20,61		
CH 7	300 m après		6,20	6,20	0h10	12H39
ES 7	GUIPRY	11,30				12H42
CH 8	Regroup In - PARC Regroupement		2,86	14,16	0h28	13H10
	PARC FERME					
	Total Etape 2	22,60	18,62	41,22		54,83%

Section 3

Section 4